

LA VENTE DES BIENS NATIONAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON

Cette contribution au Colloque du bicentenaire de la Révolution à Montbrison résulte du hasard d'une découverte aux archives de la Diana remontant à plus de dix ans. Cette trouvaille avait piqué ma curiosité en raison de mes fonctions d'Inspecteur des Domaines au sein du Ministère des Finances.

Il s'agissait principalement de deux volumes, en forme de récapitulatif, des ventes des biens nationaux dans l'arrondissement de Montbrison, de 1791 à 1794. Des recherches ultérieures aux A.D. m'ont permis de retrouver un second état récapitulatif (cote Q 53) de ventes faites en 1796 (an IV) et 1797, de telle sorte que leur conjugaison pouvait donner une idée de l'importance de ces ventes dans ce secteur.

Faute de pouvoir analyser les milliers d'actes déposés aux A.D. concernant cette liquidation, ce qui aurait demandé un énorme travail¹, j'ai opéré un dépouillement statistique appuyé sur d'autres documents permettant un éclairage suffisant sur la question. Cette étude a été publiée dans le Bulletin de la Diana en 1988²

Son résumé s'insère bien dans ce Colloque malgré sa localisation étroite au seul arrondissement de Montbrison

*

Comme tous les aspects économiques de la période révolutionnaire, ce sujet rébarbatif par les chiffres, impropre aux grandes envolées, a été peu étudié à ma connaissance³ alors qu'il est intimement lié à la faillite financière du Directoire, générée par l'émission inconsidérée des assignats et autre papier monnaie, gagés à l'origine sur les biens nationaux, retenus dans l'acceptation générale des biens d'Eglise mais étendue par la suite à ceux de la Couronne et des Emigrés. On occulte volontiers cette faillite de l'Etat ruinant tous ses créanciers et l'activité économique.

*

La Révolution est née, entre autres multiples raisons, des difficultés financières anciennes et incessantes de la royauté singulièrement aggravées dans la seconde moitié du 18^{ème} siècle et atteignant un point de rupture. Je renvoie

1. Une thèse de doctorat a été soutenue à Lyon en 1989 par M. Vincent sur ce sujet pour l'arrondissement de Saint-Etienne.

2. Tome 50. N°s 6 - 7 - 8.

3. Ou peut-être un ouvrage incomplet de Vialay-Perrin, 1908. Voir aussi sur un plan général L'Economie de la Révolution par Florian Aftalion, 1986 ou Marion Histoire financière de la France, 1914-1921.

sur ce sujet aux auteurs qui les ont étudiées.

On a chiffré qu'en 1788-1789 pour un budget de dépenses de l'Etat de 620 millions de livres⁴ le service de la dette en absorbait approximativement 40 % (10 % actuellement) ; cette dette tant à long terme qu'à court terme était de l'ordre de quatre milliards de livres. Comme la Révolution se faisait dans l'imagerie populaire surtout contre l'impôt (en fait bien plus mal et inégalement réparti que très lourd à l'échelle européenne), il ne pouvait être question de les augmenter encore. Au surplus, dès juillet 1789, ces impôts rentraient de plus en plus mal, les redevables croyant à l'évidence que "c'était arrivé" !

Après de longs débats d'idées, l'Assemblée, notamment sous l'influence de Mirabeau et aussi de Talleyrand, décida le 2 novembre 1789 (568 voix contre 346) la mise à la disposition de la Nation des biens appartenant à l'Eglise, en vue du remboursement de la dette avec la création concomitante des fameux assignats comme moyen de paiement. En contrepartie la Nation s'engageait à assurer 1 200 livres de revenu et le logement aux curés de paroisses, mais sans parler des religieux.

L'Eglise, dont le patrimoine, la plupart du temps grevé de charges et constitué depuis des siècles, était riche au moins par rapport au nombre de ses membres ; mais elle assurait, à cette époque, maints services que l'on nommerait sociaux de nos jours : hôpitaux, assistance aux misérables, éducation...

Dans une France de 26 millions d'habitants environ, nation la plus peuplée d'Europe et de loin, on comptait⁵ 130 000 gens d'Eglise voire davantage : 23 000 religieux, 37 000 religieuses, 60 000 curés et vicaires, 4 000 couvents ou maisons. La noblesse, second ordre, comptait environ 140 000 membres. Les estimations fort variables que l'on peut trouver, lui donnent 5 à 10 % de la richesse patrimoniale du pays. Les débats de l'Assemblée parlent de 3 à 4 milliards de livres avec ceux de la Couronne, principalement les forêts évaluées un milliard et demi.

Sur le texte initial, pendant plusieurs années, s'en greffent d'autres étendant la notion de biens nationaux par suppression des exceptions du début. Le terme engloba sous les vocables de biens de première origine et de seconde origine, la totalité des biens d'Eglise, meubles et immeubles, ceux de la Couronne et après 1792 les biens des émigrés.

La législation est, comme toute celle de l'époque, un fouillis de lois et règlements échelonnés de 1789 à l'an XII et que l'on peut résumer en deux périodes principales : de 1789 à 1796 (celle des assignats) puis celle postérieure à la loi du 28 ventôse an IV (mars 1796) où le moyen de paiement est le mandat territorial qui a remplacé l'assignat.

Le produit de la vente des biens nationaux en France a été chiffré 5 milliards 250 millions en monnaie métallique soit 3,5 de biens d'Eglise, 1,5 de biens d'émigrés et 250 millions de mobilier, échelonnés sur une dizaine d'années, sommes énormes si on les rapproche par exemple du budget de l'Etat de 1788/89 de 620 millions.

Les premiers assignats de 1789 ne sont pas du papier monnaie mais des obligations à intérêts en coupures de 1 000 livres, destinées au règlement des

4. Marion, op. cit.

5. Voir Taine : Les origines de la France contemporaine.

biens nationaux échangées contre de la monnaie métallique et gagées sur ces biens. Très rapidement l'assignat devient un papier monnaie admis en règlement des dépenses de l'Etat et des particuliers, notamment en raison de la chute des rentrées fiscales déjà signalée et particulièrement après la période anarchique de la fin de 1789.

Cette monnaie va se déprécier de plus en plus vite malgré des textes de cours forcé. En septembre 1790 il vaut encore 96 % de sa valeur ; en 1792 : 91 %, en 1793 : 51 %, en 1794 : 18 % et plus rien en 1796. On voit tout de suite l'avantage retiré pour les acquéreurs dont le règlement était fractionné.

Quant au mandat territorial qui succède à l'assignat il sera échangé au 1/30 de sa valeur !

*

Il faudra un certain temps pour mettre en forme la décision de principe de 1789 portant "nationalisation" des biens du clergé, ceci après de nombreuses hésitations, notamment quant à des offres globales faites par les grandes villes ! Paris notamment. Temps néanmoins relativement court après l'adoption du principe de la vente aux enchères en juin 1790, puisqu'il fallait procéder à un inventaire de ces biens, à leur estimation et à la formation des lots...

L'ignorance pratique des législateurs a été palliée par l'existence de la forte structure existante de la Ferme générale de l'Enregistrement et des droits réunis organisée depuis 1720 et transformée, avec le même personnel, en régie nationale. Ces fonctionnaires ont été aidés dans le travail d'estimation par les spécialistes du droit foncier de l'époque : commissaires à terrier, arpenteurs.

La vente se faisait devant les représentants du district, aux enchères publiques "à la bougie" suivant les formes des ventes judiciaires actuelles.

Malgré de nombreuses variantes législatives, le prix est payable en gros à raison de 20 % en monnaie métallique pour les maisons et 12 % les autres immeubles, le solde payable en termes qui ont eux aussi beaucoup varié, jusqu'à douze ans. En fait dans l'arrondissement il ne semble pas que ces délais ont dépassé quatre ans, avec intérêt bien entendu.

Ce système a fonctionné jusqu'en 1794. Pour les ventes postérieures à la loi de ventôse an IV, il n'y a plus de ventes aux enchères. C'est l'amateur du lot mis en vente qui déposait une soumission en forme d'offre au district, en consignait les fonds ; après cette soumission, deux experts contradictoires procédaient à une évaluation basée sur le revenu réel ou supposé multiplié par vingt-deux fois les terrains et dix-huit les maisons. L'expertise était seule retenue si l'offre était inférieure et le prix payable en mandats territoriaux sauf versement du 1/10 en monnaie métallique. La formation des lots de ces secondes ventes est beaucoup plus incohérente que pour les premières où se posent déjà de nombreuses interrogations.

L'étude ne porte évidemment que sur les immeubles et non le mobilier qui fut aussi dispersé.

*

Le département de la Loire a une superficie de 4 773 km² et d'ailleurs parmi les plus petits, divisé en trois arrondissements :

- St-Etienne avec 1 041 km² et une population en 1806 de 97 577 habitants.
- Montbrison qui nous occupe, avec 1 956 km² et 97 569 habitants.
- Roanne compte 1 776 km² et 95 677 habitants.

Bel équilibre de peuplement tout à fait rompu au dernier recensement de 1982 puisque l'arrondissement de St-Etienne a en chiffres ronds 440 000 habitants, celui de Montbrison 139 000 et celui de Roanne 160 000.

L'arrondissement de Montbrison qui occupe le coeur du Forez est composé de nos jours de dix cantons mais neuf seulement au moment des ventes car Chazelles-sur-Lyon dépendait de Saint-Galmier. Il y avait 141 communes (134 aux années 1970). Ces cantons vont de 94 km² (Saint-Galmier) à 315 km² (Feurs).

De par la configuration géographique de la plaine du Forez entre les deux massifs des monts du Lyonnais à l'est et monts du Forez à l'ouest, ces cantons sont pour moitié en plaine et côte intermédiaire : Boën - Montbrison - Saint-Galmier - Saint-Rambert et Feurs, les autres sont en secteur de montagne ou côte : Chazelles - Noirétable - Saint-Bonnet-le-Château - Saint-Georges-en-Couzan et Saint-Jean-Soleymieux.

Il n'y a aucune ville importante : Montbrison pourtant chef-lieu du département ne dépasse pas 5 000 habitants (Saint-Etienne en avait déjà 20 000), Feurs, moins de 2 000. Les autres chefs-lieux, souvent plus peuplés que maintenant, n'ont pas plus de 3 000 habitants (Chazelles par exemple). La dominante est essentiellement rurale et toutes ces notations ont forcément une influence sur l'importance des biens nationaux vendus.

*

Dans ce secteur, les documents retrouvés que l'on estime à peu près exhaustifs, font état de :

- pour la première période d'avril 1791 à mai 1794 : 1 072 ventes dispersées en 78 vacations, et la plupart en 1791 seulement (65) pour un total de 7 088 000 livres
- pour la seconde en 1796 et 1797 sur 756 lots vendus dans le département pour 3 496 000 livres, Montbrison et son arrondissement entre pour 1 699 000 livres, en 336 lots.

Le total donne 1 408 lots et un produit de 8 787 862 livres.

La seconde série, qui comprend les biens des émigrés, porte en outre profondément la marque de la décléricalisation, car y figurent un grand nombre de cures, de chapelles, d'écoles, même de cimetières, épargnés par les premières ventes. Elle consacre aussi la mainmise de syndicats d'acheteurs groupés, plus simplement de marchands de biens.

Que représenterait aujourd'hui cette somme de près de 9 millions de livres ? A cet égard il est tout à fait vain de se livrer à des calculs de correspondance monétaire entre la valeur de la livre métallique de 1789 et notre ancien franc ou centime⁶.

Cette livre remplacée par le franc en équivalence représentait en principe 0,29 g d'or (franc germinal). Ramené à la valeur de l'or coté à notre époque, la progression est de l'ordre de 3 000 fois et de 1800 à 1914 le franc s'était déjà déprécié de moitié.

6. Voir l'étude très documentée de M. Faure, dans le cadre de ce colloque.

Les indices officiels de prix de 1913 à 1986 sont passés de 13 à 17 000 soit 1 270 fois et par rapport à 1800 il faut doubler soit autour de 2 500 fois.

Une appréciation sur les salaires est faussée par la progression des niveaux de vie et des techniques de fabrication ; rappelons qu'un bon salaire était de une livre par jour de travail de dix heures sur 240 à 280 jours par an, à comparer avec notre S.M.I.C. plus les charges...

Autre repère, le prix des terrains en 1791 peut être apprécié de 1 000 à 2 000 livres l'hectare, il varie de nos jours pour les sols agricoles de 10 à 30 000 F ou 1 à 3 millions de centimes, soit une progression de 1 000 à 1 500 fois.

*

L'analyse de ces 1 408 ventes dans l'arrondissement a été faite sous quatre rubriques :

- groupement par canton, retenu en région naturelle ou centre de vie par commodité
- étude par nature de biens vendus
- groupement par origine de biens
- qualité des acquéreurs.

tout en soulignant les parts d'incertitude et arbitraire pour dégager les tendances géographiques, sociales ou socio-économiques.

I - GROUPEMENT PAR CANTON

Les résultats chiffrés de l'étude par canton donnent le tableau récapitulatif ci-dessous :

Canton-surface	Population 1806	1 ^{ères} ventes		2 ^{ème} ventes		total des lots	totaux produits
		lots	produits	lots	produits		
Boën 221 km ²	11.430 hab.	128	649.574 L.	50	772.914 L.	178	722.488 L.
Chazelles (a) 126 km ²	-	39	797.395 L.	15	76.485 L.	54	873.880 L.
Feurs 315 km ²	13.866 hab.	66	913.324 L.	55	159.989 L.	121	1.033.313 L.
Montbrison 271 km ²	13.176 hab.	330	1.629.239 L.	64	546.593 L.	394	2.175.832 L.
Noiretable 165 km ²	7.618 hab.	22	184.895 L.	25	55.695 L.	47	241.590 L.
St Bonnet 198 km ²	13.672 hab.	55	294.695	22	55.866 L.	77	350.561 L.
St Galmier 94 km ²	14.981 hab.	106	940.485 L.	35	151.030 L.	141	1.091.516 L.
St Georges 200 km ²	7.638 hab.	40	156.890 L.	19	46.754 L.	59	203.644 L.
St Jean Sol. 149 km ²	8.158 hab.	76	206.827 L.	13	16.637 L.	89	223.464 L.
St Rambert 214 km ²	12.658 hab.	210	1.315.517 L.	38	556.058 L.	248	1.871.575 L.
		1.072	7.088.841 L.	336	1.699.021 L.	1.408	8.787.862 L.

Une simple lecture permet de constater que les produits les plus importants, et partant l'étendue des biens nationaux, sont fonction de l'urbanisation déjà existante au moment de la Révolution dans les plus grandes agglomérations : Montbrison, St-Rambert, Feurs, St-Galmier et Chazelles et avec la présence d'importantes maisons religieuses⁷

La densité de population du chef-lieu joue également, ainsi que la situation en plaine ou montagne, l'éloignement des centres d'échanges. Par contre la superficie des localités n'est pas primordiale, alors qu'en matière foncière elle devrait avoir de l'influence.

*

Un dépouillement sommaire par canton, dans l'ordre alphabétique, donne des résultats contrastés.

1) Boën

Canton de 221 km² en 19 communes actuelles (quatre détachées du canton de Boën vers 1955 au profit de Feurs), 9 167 habitants en 1806, en plaine et montagne.

178 lots vendus pour 722 488 livres.

Ces lots varient par commune de 1 à 48 et les produits de 820 à 268 000 livres avec une moyenne de 38 000 livres.

On s'interroge, et ceci pour tout l'arrondissement, sur la formation des lots et leurs critères si l'on constate pour ce canton une moyenne par lot de 66 875 livres à Ste-Agathe et 1 200 à Marcilly. Sans doute pour cette première localité, il s'agit des vastes propriétés de l'abbaye de Bonlieu et la seconde des nombreuses parcelles de vignes, constante retrouvée sur toute la "côte ouest" mais ce n'est pas entièrement probant. Il est probable que le revenu locatif jouait un rôle.

La présence des domaines de Bonlieu place Ste-Agathe-la-Bouteresse en tête avec 868 000 livres (chiffres ronds), Boën, le chef-lieu, est en seconde position seulement avec 23 lots au lieu de 4 et Trelins, jouxtant Boën comme l'autre localité, ne figure que pour 820 livres !

2) Chazelles-sur-Lyon

Canton de 128 km² créé en 1925 au détriment de St-Galmier en 10 communes mais 9 seulement en 1791 ou la Gimond n'existait pas (création de 1868) 8 080 habitants en 1806, en secteur montagneux.

Les ventes comptent 54 lots pour 873 880 livres, avec une moyenne de 43 800 livres. Le chef-lieu est de très loin en tête avec 438 000 livres (50 %) à cause des biens de la Commanderie de Malte suivi de Chevrières avec 144 000 livres, tandis que Maringes ne figure que pour 2 160 livres.

Il ne semble pas que le caractère religieux marqué de ce secteur des Monts du Lyonnais, ait eu une influence sur la présence de biens d'Eglise importants, ou une réticence à les acquérir. Le plus petit par sa surface, il est le cinquième pour les produits.

3) Feurs

C'est le plus vaste et le plus peuplé de tous avec 315 km² dans sa composition actuelle en 22 communes (18 autrefois) et 13 486 habitants, secteur

7. Le canton de Chazelles-sur-Lyon n'existait pas et n'en formait qu'un seul avec St-Galmier.

plaine et montagne.

On y vend 121 lots pour plus de 1 033 000 livres, allant de 1 à 21. Bien qu'au début du 19^{ème} siècle ce soit Panissières la commune la plus peuplée puisqu'elle comptait presque le double d'habitants que Feurs (3 400 contre 1 800 en chiffres ronds) c'est au chef-lieu que l'on vend le plus de biens d'Eglise avec plus de 273 000 livres, en raison de la présence de plusieurs maisons religieuses : prieuré de Randan, Minimes, Commanderie de St-Antoine, et de bâtiments urbains. Pouilly-les-Feurs, ancien bourg fortifié avec un riche prieuré, suit Feurs à 145 000 livres, mais Panissières la plus vaste et la plus peuplée des communes, n'a vu que 77 000 livres de vente. On tombe à un seul lot sur Marclopt et seulement 1 600 livres. La moyenne de ce canton est de 47 000 livres.

4) Montbrison

Le canton du chef-lieu couvre 271 km² et environ 13 000 habitants en 1806. Il était légèrement différent à cette époque puisque Chambéon a été rattaché à Feurs et St-Thomas-la-Garde lui est advenu. Il a 20 communes à cheval sur la plaine, la côte et la montagne. Capitale du bailliage, avec une ville de plus de 5 000 habitants, il est normal que l'on y trouve le maximum de ventes avec près de 2 176 000 livres dispersées en 394 lots de loin le plus grand nombre, tant à cause du nombre de bâtiments que de plusieurs terroirs de vignobles (65 lots sur l'ancienne commune de Moingt et 60 sur celle de Champdieu).

Dans la ville elle-même on adjugera plus de 100 lots pour au-delà de 600 000 livres : propriétés du chapitre de Notre-Dame, des couvents de la Visitation, des Ursulines, des Oratoriens, des Sainte-Claire, de l'Ordre de Malte, des Cordeliers (la mairie actuelle vendue à la commune pour 22 400 livres), des Antonins, sans parler des prébendes, fours banaux de la Couronne...

Les domaines ruraux des congrégations donnent des chiffres importants supérieurs à 200 000 livres dans des localités de la plaine voisines du chef-lieu : Savigneux, Précieux, Mornand et Champ.

Les communes de côte et montagne sont très en retrait, et la localité, de nos jours résidentielle d'Ecotay, termine la liste avec une vente de 88 livres... et Grézieux, en plaine, ne figure que pour 5 000 livres.

La moyenne du canton est de l'ordre de 108 000 livres.

5) Noirétable

Ce canton montagneux, aux confins de l'Auvergne, occupe 165 km² dans sa configuration actuelle, St-Thurin était autrefois de l'arrondissement de Roanne. Il a 11 communes et sa population de 1806 était de 8 000 habitants environ.

On y a vendu 47 lots pour 241 590 livres soit une moyenne de 22 000 livres. Les produits suivent l'importance des localités, Noirétable avec 71 000 livres, Les Salles très vaste en superficie et St-Didier. Le siège de la châtellenie : Cervières, déjà en déclin à cette époque, n'atteint pas 10 000 livres. Il n'y a à peu près rien sur St-Thurin, La Valla et la Côte-en-Couzan (commune inexistante en fait).

6) Saint-Bonnet-le-Château

Ce canton est bien localisé lui aussi dans le Haut Forez aux confins de l'Auvergne. Il couvre 178 km² et a 13 700 habitants au début du 19^{ème} siècle pour 11 communes.

On trouve 76 lots pour 350 000 livres avec une moyenne de 32 000.

Le chef-lieu, urbanisé en 1789 mais très petit (176 hectares), est néanmoins en tête avec 130 000 livres suivi de Saint-Maurice-en-Gourgois en raison des domaines de N.D. de Grâce : 103 000 livres.

Aucune autre commune n'atteint 50 000 livres et Usson-en-Forez qui a

près de 4 500 hectares et 3 500 habitants (deux fois St-Bonnet) n'a que 4 ventes pour 8 000 livres.

7) Saint-Galmier

Dans sa texture actuelle ce petit canton de 94 km² à cheval entre plaine et monts du Lyonnais, avec 11 communes, avait au début du 19^{ème} 7 000 habitants.

Les ventes y sont conséquentes avec 144 lots pour 1 091 000 livres.

Dans ce produit le chef-lieu de 2 500 âmes entre à lui seul pour 593 000 livres, et certainement sous l'influence des Stéphanais. On tombe tout de suite à 100 000 livres sur Cuzieu puis Chamboeuf à cause des domaines de l'abbaye de Jourcey. Les autres localités n'atteignent pas 20 000 livres et moins de 3 000 sur Aveizieux.

8) Saint-Georges-en-Couzan

Un grand territoire montagneux de 200 km² réparti en 9 communes (Jeansagnères a été créée au 19^{ème} siècle) avec en 1806 7 638 habitants.

Pour une population supérieure à celle du canton de St-Galmier et deux fois plus d'étendue, les ventes ne produisent que 203 600 livres en 59 lots, en moyenne 22 600 livres par commune. La pauvreté de ce secteur n'est certes pas étrangère à ce résultat. Sail-sous-Couzan, commune la plus proche de Boën, est en tête avec 43 000 livres puis curieusement une des plus pauvres : Palogneux avec 34 000 livres. Les immenses territoires de Sauvain et St-Bonnet de 3 à 5 000 hectares, n'ont que 20 à 30 000 livres de ventes et St-Just-en-Bas, la plus peuplée du canton (1 700 habitants), ne figure que pour 22 000 livres.

9) Saint-Jean-Soleymieux

Encore un autre canton de montagne en bordure d'Auvergne sur 149 km² en son pourtour actuel modifié de nos jours par le rattachement de St-Thomas à Montbrison, et 9 300 habitants vers 1800, en 12 communes (Margerie n'existait pas).

Il y a 89 lots pour 223 000 livres avec 18 600 de moyenne.

Ces résultats sont comparables à ceux du canton de St-Georges de même nature géographique. En tête la commune de Luriecq, et la plus proche de St-Bonnet-le-Château, avec 64 000 livres, suivie de l'archiprêtré de Soleymieux pour 43 000. La commune de Gumières, la plus peuplée du moment avec plus de 1 100 habitants (200 de nos jours), n'a que 4 400 livres et Lavieu au territoire déshérité moins de 2 000 livres.

10) Saint-Rambert

Ce grand canton de 214 km² en plaine et montagne mais aux confins de l'agglomération de St-Etienne sera le second pour l'importance des ventes. Sur 12 communes actuelles, assez largement modifiées au 19^{ème} siècle (création de Bonson, Andrézieux) ou au 20^{ème} (fusion de St-Just et St-Rambert) la population en 1806 était de 13 000 habitants environ. Il comptait des bourgades fermées à St-Rambert, Sury et St-Marcellin voisines, ou de plus de 2 000 âmes, auxquelles on doit ajouter Périgneux.

On liquide 248 lots pour 1 872 000 livres, soit 156 000 en moyenne.

Le résultat est paradoxal avec en tête, la pauvre commune de Chambles jurchée sur les côtes arides de la Loire et moins de 300 habitants, pour 543 000 livres, à cause de la présence du collège des Oratoriens de N.D. de Grâce. Sury-le-Comtal vient ensuite mais, pour une autre raison d'exception, la vente des biens d'un émigré, ce pour 400 000 livres (château d'Aubigny). Suivent St-Rambert à 350 000 livres, grâce aux biens du prieuré puis St-Marcellin à plus

de 260 000 livres. On observe un grand nombre de lots sur ces deux localités en raison du parcellaire de vignes et de jardins. Périgneux, vaste et peuplée de plus de 2 000 âmes, n'atteint pas 50 000 livres, sensiblement comme Andrézieux et St-Cyprien qui ne connaissaient pas l'expansion actuelle et n'avait pas 600 habitants de même que Bonson.

Ce survol ne fait que confirmer les éléments déjà cités pour l'existence et l'importance des biens d'Eglise :

- Densité du chef-lieu de canton, dans 7 cas sur 10
- Situation géographique en plaine ou montagne. Les cantons de plaine totalisent plus de 5 800 000 livres ou 1 450 000 livres en moyenne, ceux de montagne 1 020 000 livres et 250 800 livres en moyenne. Les intermédiaires, essentiellement Chazelles et St-Galmier, figurent pour 1 965 000 et 982 000 livres.
- L'éloignement des centres d'échange, c'est tout à fait notoire pour St-Jean-Soleymieux et St-Georges-en-Couzan ou Noirétable malgré la présence de la grande route royale. Sous cet aspect la proximité de St-Etienne, qui était déjà une ville préindustrielle, joue certainement pour les secteurs de St-Galmier St-Rambert.
- Le facteur superficie n'est pas déterminant, on l'a vu pour Usson, Sauvain, Chalmazel, St-Bonnet-le-Courreau.
- De même le facteur d'intensité religieuse ne paraît pas spécialement jouer. Les secteurs connus pour leur pratique dans les monts du Lyonnais n'ont pas boudé, en apparence, les ventes.

Il faut observer que le hasard étalé au cours de nombreux siècles a eu beaucoup d'influence. Le chapitre de Notre-Dame avait été fondé au 13^{ème} siècle par exemple, mais le couvent des Visitandines de Montbrison au 17^{ème} seulement ; quant à l'implantation de N.D. de Grâce et son collège, elle suivait celle des ermites dans les gorges de la Loire..

L'existence sur une localité d'une unique propriété importante modifie sensiblement les résultats et peut fausser en partie les comparaisons.

II - ETUDE PAR LA NATURE DE BIENS VENDUS

Je rappelle qu'une étude exhaustive demanderait le dépouillement des 1 400 ventes une par une, travail de bénédictin que je laisse à d'autres... en admettant qu'il soit possible. En effet si les descriptions consultées sur les titres sont relativement précises pour l'époque elles sont sujettes à caution. N'oublions pas que le cadastre n'existait pas, au moins d'une manière générale en France et pas en Forez⁸ puisqu'il date de l'Empire et que les unités de mesure des superficies étaient des plus fluctuantes, variant de commune à commune. A cet égard, on se demande si la plus belle victoire de la Révolution n'est pas tout simplement celle du système métrique !!! lequel a d'ailleurs mis un demi-siècle pour entrer dans les moeurs... comme le nouveau franc.

Les mesures figurant sur les états récapitulatifs, le plus souvent pour les parcelles mais jamais pour les domaines ruraux, sont exprimées en mesures locales bien connues par les tables de correspondance dressées ultérieurement. Les principales sont les métérées, les bicherées, cartonnées... variables en Forez avec des écarts de 726 à 1 288 m². J'ai pris ces mesures dans leur acception encore actuelle, soit dit en passant chez les plus âgés, pour 1 000 m²

8. Des plans un peu identiques au cadastre existaient cependant dans certaines provinces.

ou 10 ares. Les vignes sont en journalées, autour de 600 m², les coupes pour les jardins. On trouve aussi le char pour les prés, l'arpent pour les bois peut-être 5 000 m², la seytive.

Au-delà de l'arbitraire de la composition des lots, j'ai retenu trois groupes d'immeubles :

- les domaines, c'est-à-dire des unités agricoles en apparence constituées de fonds ruraux avec des bâtiments
- les parcelles vendues "au détail" sauf à ranger les plus vastes dans la première catégorie.
- les bâtiments de toute nature et fort variés allant des nombreuses habitations urbaines ou non et englobant ceux plus spécialisés tels que les cures, les écoles, les lieux de culte, les fours banaux, tours...

Ces classifications assez commodes à situer dans les premières ventes, le sont bien plus difficilement dans les secondes en raison de l'importance des lots dont l'acquisition est demandée sous l'influence des marchands de biens.

Les résultats globaux, avec ces grandes classifications sont les suivants, arrondis à la centaine de livres ou francs.

Premières ventes

Cantons	Domaines		Bâtiments divers		Parcelles		TOTAL
	Nbre	Produits	Nbre	Produits	Nbre	Produits	
Boën	5	398.000	8	35.500	115	216.000	649.500
Chazelles	9	638.000	4	39.500	26	120.000	797.500
Feurs	13	388.000	13	303.600	40	221.700	913.300
Montbrison	10	465.800	56	460.100	264	703.300	1.629.200
Noirétable	3	102.500	6	31.500	13	50.900	184.900
St-Bonnet	6	140.300	3	47.600	46	106.500	294.400
St-Galmier	18	638.800	13	80.000	75	221.700	940.500
St-Georges	1	31.000	9	56.200	30	69.600	156.800
St-Jean	4	96.100	5	18.800	67	92.000	206.900
St-Rambert	13	482.300	24	483.000	173	350.300	1.315.600
	82	3.380.800	141	1.555.800	849	2.152.000	7.088.600

Secondes ventes

Cantons	Domaines		Bâtiments divers		Parcelles		TOTAL
	Nbre	Produits	Nbre	Produits	Nbre	Produits	
Boën	1	6.800	37	57.400	12	8.700	72.900
Chazelles	2	44.600	10	24.700	3	7.100	76.400
Feurs	2	22.000	30	46.200	23	51.800	120.000
Montbrison	4	348.700	37	126.600	23	71.300	546.600
Noirétable	1	13.000	19	34.500	5	9.100	56.600
St-Bonnet	2	18.700	15	30.200	5	7.000	55.900
St-Galmier	2	29.600	14	92.700	14	29.100	151.400
St-Georges	1	18.000	10	23.100	8	5.600	46.700
St-Jean	0	-	12	16.500	1	0.100	16.600
St-Rambert	5	448.200	14	59.000	19	48.700	555.900
	20	949.600	198	510.900	113	238.500	1.699.000

Toujours en faisant abstraction de l'incohérence de la composition des lots, on peut retenir les pourcentages approximatifs suivants.

Les domaines :

1 ^{ères} ventes	48 % et en valeur moyenne :	41 200 livres
2 ^{èmes} ventes	56 % " " :	40 375 livres

Les parcelles :

1 ^{ères} ventes	22 % et en valeur moyenne :	11 000 livres
2 ^{èmes} ventes	30 % " " :	2 500 livres

Les propriétés bâties :

1 ^{ères} ventes	30 % et en valeur moyenne :	2 500 livres
2 ^{èmes} ventes	14 % " " :	2 100 livres

On remarque dans la seconde série des ventes un plus grand nombre de bâtiments : 198 contre 141 mais un produit de 511 000 contre 1 556 000 livres. Cette différence tient à la lutte antireligieuse du moment, avec 96 cessions de ces bâtiments qualifiés de cure ou maison curiale, sur un total de 130 ou 140 paroisses, ceci d'autant que certaines ont déjà été aliénées en 1791.

Ces pourcentages font ressortir que la fortune foncière de l'Eglise est surtout en domaines, hypothèse confirmée par la prépondérance du revenu foncier par rapport à la fortune mobilière surtout en campagne et aussi la dotation d'origine ou les acquisitions des maisons religieuses.

On s'étonne du peu de valeur des immeubles bâtis et on note qu'un grand nombre de parcelles sont affectées au revenu de prébendes curiales.

III - GROUPEMENT PAR ORIGINE DES BIENS

Comme je l'ai rappelé, le vocable de biens nationaux s'applique avant tout aux biens de l'Eglise mais il y a aussi ceux des émigrés, de la Couronne, et diverses institutions ou communautés.

Les biens de la Couronne comprenaient en France d'immenses forêts qui, en général, n'ont pas été vendues, de même que les dotations des hôpitaux, la vente de leurs domaines aurait en effet paralysé le système d'assistance existant. A cet égard l'hôpital de Montbrison a conservé ces importantes propriétés dans la plaine, aliénées seulement de nos jours.

Le patrimoine purement d'Eglise provenant la plupart du temps de legs ou donations était, comme je l'ai déjà souligné, grevé de nombreuses charges de caractère religieux, service d'offices ou offrandes aux pauvres. On discuta d'ailleurs du caractère de la propriété de ces biens, considérés par certains comme des "dépôts". Inutile de préciser que les charges en question ont disparu avec la vente des biens...

Dans l'éventail large, les collèges ou même les "petites écoles" n'ont pas été épargnés. Les premiers étaient, il est vrai, aux mains de congrégations : Oratoriens, Ursulines, Visitandines entre autres.

La distinction la plus commode est celle de biens du clergé séculier (service des paroisses) et clergé régulier (maisons d'Ordres ou congrégations).

Au premier on rattache les cures et jardin des desservants ou parcelles dont ils jouissaient. Il faut y joindre les biens des institutions servant à l'entretien de l'église, lesquels sont importants : fabriques, luminaire,

marguilleries⁹. Ou encore les innombrables prébendes¹⁰ dont le revenu semble le plus souvent, aller au curé mais pas toujours. On y ajoute les biens des sociétés de prêtres et des prieurés¹¹.

Au second, les biens des ordres religieux venant de temps très anciens du Moyen Age parfois, ou plus récents issus des créations du 17^{ème} siècle (Visitandines, Oratoriens). On y joint ceux des chapitres, le plus important étant celui de Notre-Dame à Montbrison.

Pour les autres institutions, outre les "petites écoles", il faut placer les biens des communautés de professions, voire d'habitants et ceux peu nombreux de la Couronne.

Enfin et uniquement pour les secondes ventes, les biens d'émigrés dont le total n'est pas négligeable.

Voici le tableau récapitulatif que l'on obtient par grandes catégories de propriétaires, à la centaine de livres près.

	Ventes de 1791	Ventes de 1796	TOTAL	%
Les Cures	666.100	277.500	943.500	11 %
Prêtres sociétaires	89.800	0	89.800	1 %
Prébendes	1.384.300	57.000	1.441.300	16 %
Prieurés	639.100	8.100	647.200	7,5 %
Ecoles	50.000	48.400	98.400	1 %
Communautés laïques	9.100	500	9.600	0,1 %
La Couronne	4.100	29.900	34.000	0,3 %
Hôpital	0	500	500	-
Emigrés	0	433.000	433.000	5 %
Ordres Religieux	4.271.000	817.000	5.088.400	58%
	7.113.500	1.671.900	8.785.400	

En déduisant les biens des émigrés, tout à fait à part, on constate que, sur environ 95 % de l'ensemble, le clergé séculier entre pour 36 % et les Ordres pour 58 %, ce qui correspond assez bien aux idées reçues sur la richesse des "congrégations".

- Biens du clergé séculier

On retrouve des biens appartenant aux cures, bâtiments et parcelles, dans la grande généralité des cas et sur tout le territoire étudié, mais ces propriétés inscrites aux paroisses proprement dites ne figurent que pour 11 % du total, ce qui est peu si l'on songe au rôle que jouaient les curés dans les bourgs ruraux.

9. Les termes sont semblables mais le luminaire est spécialement affecté, bien entendu, à l'éclairage des églises.

10. J'en ai compté au moins 220.

11. Les sociétés de prêtres existaient hormis dans Montbrison et les bourgades comme St-Bonnet-le-Château ou Feurs.

Les prébendes entrent pour 16 % mais en biens très dispersés puisqu'on en trouve 76 dans le seul canton de Montbrison et 8 seulement sur celui de St-Jean-Soleymieux.

Les prieurés pour 7,5 %, les plus importants étant St-Rambert avec 200 000 livres, puis Champdieu avec 100 000 livres. Il y en a une vingtaine dont Sail-sous-Couzan, Sury, l'Hôpital-sous-Rochefort, Cleppé, Randon à Feurs, St-Romain, Rozier-Côtes d'Aurec, Chamboeuf, Estivareilles, Usson, Rivas, Gumières.

- Biens du clergé régulier

Les ordres religieux forment à eux seuls 58 % de tous les biens vendus avec 36 communautés ou maisons : 16 féminines et 20 masculines à la différence du 19^{ème} siècle où les premières sont les plus nombreuses. Les liquidations se sont produites lors des premières ce qui est assez significatif d'un état d'esprit, pour 27 et seulement 9 en 1796.

Voici la liste des maisons ou congrégations possessionnées dans le Montbrisonnais.

Communautés féminines :

- Les Ursulines	821 102 L.
- Le prieuré de Jourcey	407 405
- Les Dames de Bonlieu	268 800
- Les chanoinesses du Chapitre de Leigneux	169 455
- Les Visitandines	109 422
- La Maison de l'Argentière dans le Rhône	75 000
- L'abbaye de Clavas en Haute-Loire	70 000
- Le chapitre de la Veyne en Auvergne	51 450
- Le monastère Ste-Claire à Montbrison	51 200
- L'abbaye de la Bénisson-Dieu	37 644
- Le prieuré de St-Martin-de-Salles en Beaujolais	33 855
- L'abbaye de la Séauve en Haute-Loire	30 200
- Les religieuses de St-Joseph	18 616
- La communauté St-Joseph	10 576
- La communauté Ste-Catherine	5 172
- Les religieuses St-Charles	2 200
Soit un total dépassant	2 140 000 L.

Arrive en tête la puissante maison des Ursulines, ordre de stature nationale avec trois maisons en Forez ou son pourtour (Montbrison, St-Bonnet-le-Château, St-Symphorien-sur-Coise). Elle est présente dans 7 cantons sur 10, pour 821 100 livres, mais principalement à Montbrison pour 351 750 livres.

Ensuite le prieuré de Jourcey rattaché aux Bénédictines de Fontevault, puis devenu chapitre de filles nobles. Ses propriétés s'étendaient autour du siège de l'abbaye détruite de Chamboeuf et leur vente a produit 407 500 livres.

Figurent encore dans les produits supérieurs à 100 000 livres, les biens des dames nobles de Leigneux avec leur curieux "prieuré" qui existe encore très remanié autour de l'église et les immeubles des Visitandines de Montbrison, sauf leur énorme couvent qui devient par attribution directe le palais de justice prolongé par les prisons et dont on connaît les nombreux avatars depuis deux siècles.

On citera aussi, mais pour 51 000 livres seulement, l'aliénation du premier couvent des Clarisses, installé au devant du collège des Oratoriens (rue L. Braille et square Honoré d'Urfé) et dont il ne reste pratiquement rien.

Les congrégations très puissantes dans la région au 19^{ème} siècle avec de nombreuses écoles des religieuses St-Joseph et St-Charles n'ont presque rien au moment de la Révolution.

Communautés ou Ordres masculins :

- Notre-Dame de Grâces	965 347 L.
- Les maisons de l'ordre de Malte	652 272
- Le Chapitre de Notre-Dame	241 881
- Les Bénédictins de la Chaise-Dieu et de Cluny	156 952
- Les Oratoriens	187 840
- Le Chapitre de St-Chamond	161 124
- Les Josephites de Roanne (collège)	129 000
- Les Camaldules à Chambles	86 000
- Les maisons de Minimes	82 319
- Les Cordeliers de Montbrison	80 755
- Les Lazaristes de Lyon	46 506
- Les Capucins de Montbrison	32 600
- Les pères de l'Hermitage	21 877
- La Commanderie St-Antoine de Lyon	17 944
- Le Chapitre de St-Just à Lyon	12 600
- Celui d'Aunay	10 105
- Les Pénitents de Montbrison	9 556
- Les Chanoines de Lyon	7 360
- Le séminaire St-Charles à Lyon	6 700
- La maison St-Antoine à Montbrison	1 232
Au total près de	3 000 000 L.

Le produit le plus important est constitué par la vente des biens de N.-D. de Grâce à Chambles et communes environnantes. Cet établissement fondé en 1610 par Vital de St-Pol, était passé aux Oratoriens et a joué un grand rôle. Ces religieux y tinrent jusqu'en 1789, le collège renommé, plus ou moins lié avec celui de Montbrison. Sa vente plus que celle des biens fonciers l'environnant, suivie d'une lente destruction par incurie ou incendie est encore un exemple des méfaits de l'idéologie révolutionnaire.

L'ordre de Malte d'envergure internationale, avec ses maisons de Chazelles, Montbrison, fondé par les Comtes, avait des biens vendus pour plus de 650 000 livres, dont leur belle propriété d'au-delà des remparts à Montbrison, entièrement démembrée et stupidement démolie à notre époque, sauf la chapelle qui subsiste. Suivent les chanoines de Notre-Dame dont les immeubles sont surtout des maisons ; puis les Oratoriens à l'exception de leur collège attribué ensuite pour y établir le préfet. Au-delà de 100 000 livres, les Bénédictins de la Chaise-Dieu et l'ex-collège des Jésuites de Roanne¹²

Dans ces ventes on trouve pratiquement toutes les maisons ou communautés inscrites au Pouillé (nomenclature) du diocèse de Lyon en 1743.

L'impression générale est celle d'une dévastation et d'une démolition radicale portant à vrai dire parfois sur des institutions vieilles, génératrices de sinécures dont le but initial était perdu.

*

12. Ce grand domaine ayant appartenu aux Jésuites pratiquement intact dans sa composition jusqu'à une époque très récente où il a été divisé.

Outre les biens du clergé proprement dit on relève :

- Les écoles de village dans 5 cantons sur 10, pour des sommes bien faibles totalisant 47 900 livres mais donnant une fâcheuse image des représentants des "Lumières"...

- Les biens du domaine royal

Ils sont réduits ici à peu de choses, car une grande partie avait déjà été vendue par la royauté sous forme "d'engagement" ou vente à réméré déguisant le caractère de l'acte avec cette clause de principe. C'est à titre de curiosité que l'on cite les fours banaux de Montbrison, les restes du château de Marcilly, les tours de St-Rambert et seulement une forêt de St-Bonnet-le-Courreau, le total n'atteint pas 30 000 livres.

Les biens "engagés" avant 1789 ont cependant été "vendus" à ces engagistes vers 1800 sous forme sentant son compromis, au 1/4 de leur valeur estimative. Ces biens étaient importants puisqu'on y trouve les grands "étangs du Roi" à Saint-Paul-d'Uzore et la forêt connue encore sous le nom de "Bois du Roi" à Saint-Bonnet-les-Oules et la Fouillouse dans la partie sud-est de la plaine.

- Les biens des émigrés

Pour un total de 433 000 livres ils n'intéressent que sept familles

- . Punctis à Boën

- . Chaussecourte à St-Julien-la-Vêtre, dont on se demande par quel hasard ce pauvre hobereau rural a vu ses biens confisqués

- . Rey sur St-Galmier

- . Boyer sur St-Bonnet-le-Château

- . les deux plus importantes à St-Marcellin avec les propriétés du sieur d'Aubigny et du sieur d'Espinchal.

On y joint des parcelles dispersées dépendant des propriétés considérables de la famille d'Harcourt sur l'arrondissement de Roanne.

*

IV - QUALITE DES ACQUEREURS

Cette analyse est malaisée au vu des seuls documents restreints utilisés. Les professions ne sont pas toujours mentionnées et on doit y suppléer, avec les risques d'erreurs inévitables, par les recoupements ou connaissances des patronymes ou des familles.

Les nombreuses rétrocessions rapides dont on a mention faussent aussi cette analyse et encore davantage les agissements des marchands de biens dans les secondes ventes. Aussi le sondage a été pratiqué uniquement sur les premières.

J'ai établi deux grandes catégories :

- ceux que l'on peut nommer les privilégiés de la fortune dans un sens très général et certes fort minoritaires

- et tous les autres, soit la grande majorité des paysans riches ou pauvres, avec la cohorte des journaliers, manouvriers.

La première catégorie peut se subdiviser ainsi

- . les aristocrates de la noblesse votant avec cet ordre en 1789, et les familles de gros négociants ou marchands fréquemment alliées avec les premiers par mariage.

Ces acquéreurs couvrent autour de 38 % (30 plus 8) et intéressent tout au plus une quarantaine de familles. Les variantes sont énormes, car si l'on découvre un lot acquis 690 livres, une seule famille dépensera près de 1 000 000 de livres ; de gros négociants stéphanois en achètent de 3 à 400 000 livres.

. Les bourgeois fréquemment désignés par cette seule qualité mais également liés au commerce et aux professions libérales, totalisent environ 573 000 livres et 7 %.

. Les professions libérales précisément nommées et auxquelles on joint les clercs (45 000 livres) s'adjugent plus de 500 000 livres et 7 % du total.

Les acquéreurs couvrent l'éventail du groupe ; notaires, hommes de loi avec une incertitude pour les procureurs ou avoués dont on ne sait trop s'ils achètent pour eux-mêmes ou des tiers, les apothicaires, chirurgiens, grammairiens, commissaires à terrier...

. Les artisans identifiés, surtout dans les bourgs les plus importants ferment la marche avec seulement 62 000 livres d'achats. Les plus cités sont les boulangers, bouchers ou cordonniers.

Enfin une catégorie mal identifiée mais sans doute liée à la bourgeoisie et se portant acquéreurs pour de grosses sommes voisines de 577 000 livres et 8 % au total.

En définitive et y compris ces "personnages incertains", on trouve quelque 66 % d'acquisitions faites par ces "privilégiés", ne laissant aux paysans, laboureurs, petits artisans, journaliers, que le surplus de 33 %.

Il est même vraisemblable que dans cet arrondissement voisin de 100 000 habitants, peu urbanisé, la proportion de 66 % serait encore supérieure, alors que les "non privilégiés" couvrent sans doute 80 % de la population, au moins.

Le phénomène n'a rien de particulier à la région, il est encore plus accentué dans celle de St-Etienne¹³ et dans toute la France, particulièrement dans les parties les plus riches de Paris et du Nord. Il sera encore accentué lors des secondes ventes par l'intervention des affairistes.

On m'a fait observer lors de la publication de ma communication à la Diana que, contrairement à Galley par exemple, sur l'arrondissement de St-Etienne, je n'avais pas donné les noms des principaux acquéreurs. Dans celui-ci on trouve nombre de familles qui ont compté dans le Forez et sont parfois encore représentées. Parmi les acquéreurs au-delà de 100 000 livres et pour un total voisin de 3 000 000 de livres, soit plus de 40 % des premières ventes, seulement huit amateurs ou familles (les prénoms ne sont pas toujours dans les états récapitulatifs).

- En tête et pour plus d'un million de livres, la famille de Montaigne de Poncins, suivi d'un sieur Madinier¹⁴ conduisant un syndicat d'acheteurs pour plus de 580 000 livres, Thiollière pour 420 000 livres, Mathevon de Curnieu 248 000 livres ; un sieur Montchal que je n'identifie pas est le preneur de biens de Notre-Dame-de-Grâce pour plus de 330 000 livres. Des membres des familles Thoyonet de Bigny, Roux de la Plagne, David, Dupuy de Quérézieux, bien représentatifs du Forez dans la Robe ou les affaires, terminent cette riche catégorie

13. Voir l'ouvrage de Galley : *Saint-Etienne et son district pendant la Révolution*.

14. Ce nom est originaire du Jarez aux confins du Rhône et de la Loire.

d'acquéreurs. On met encore à part les chefs de file de deux syndicats de marchands de biens, le citoyen Masset (171 000 livres) et Bret-Valfort pour une somme du même ordre.

Pour des sommes comprises entre 500 (minimum) et 100 000 livres, on trouve beaucoup de patronymes connus également pour leur rang social.

Voici quelques éléments statistiques sommaires :

- entre 50 et 100 000 livres, des membres des familles Souchon (du Chevalard), Leconte, Lesgallery, Gérentet, Gras de la Bauche, de Meaux.

- de 10 à 50 000 livres : Lattard du Chevalard, Bouchetal Laroche, Thézenas, de Boubée, Gonyn de Lurieu, Girard de Vaugirard, Sauvade du Perrey, Lachèze, du Grozeiller, Chavassieu, Praire, de la Noérie, Chassain (de Marcilly).

- en dessous de 10 000 livres : Allard, Lapierre St-Hilaire, de Sugny, de Viry, Papon, de Villechaize, Mathon, Martin des Pomeys, du Rozier, de Burone, Gémier des Périchons¹⁵.

Cette liste n'est peut-être pas tout à fait exhaustive en raison des incertitudes sur la qualité des acquéreurs mais largement éclairante. On peut aussi observer que par un triste retour des événements, nombre de ces familles verront des leurs périr victimes de la Terreur.

*

Le premier centenaire de 1789 au moment de la République triomphante a été placé sous le signe de l'histoire idéologique, j'ai peur qu'il en soit ainsi du second axé sans doute justement sur les "droits de l'homme" mais gommant les aspects négatifs. Les recherches devraient aussi s'orienter sur le bilan économique concret des vingt-cinq années écoulées entre 1789 et 1815 car il ne faut pas dissocier l'ensemble. Ce bilan apparaît aisément contestable, ne serait-ce que parce qu'il a été couronné en 1799 par la faillite générale de la monnaie, circonstance touchant, il est vrai, une petite minorité des Français.

Sous ce petit éclairage de la vente des biens nationaux dans un arrondissement seulement, quelles conclusions apporter ?

Il aurait été trop laborieux de totaliser les superficies vendues dans cette région de 2 000 km². Cependant une approche sommaire est possible. La statistique de Duplessy publiée en 1816 nous dit qu'elle compte 109 000 hectares de terres labourables et 13 000 hectare de prairies, chiffres plausibles.

L'analyse faite lorsqu'elle a été possible, des ventes de plus de 20 000 livres donne plus de 2 700 hectares et si l'on double pour les parcelles on aurait entre 5 et 6 000.

Il est admis que l'Eglise possédait en France entre 5 et 10 % des propriétés immobilières. Ramenée à 122 000 hectares utiles en Forez montbrisonnais, cette proportion est à peu près respectée.

L'afflux brutal de ces biens sur le marché a dû avoir une incontestable influence sans savoir si ce marché a été cassé de ce fait. C'est possible en 1791 mais sans conteste en 1796.

15. On retrouvera la plupart des familles dans l'ouvrage bien connu de Salomon *Les châteaux historiques du Forez*

Comme on l'a vu, ces ventes n'ont guère profité aux habitants des campagnes majoritaires en nombre mais aux classes sociales les plus aisées, pour au moins les deux tiers. Contrairement à des traditions orales du 19^{ème} siècle, elles ne semblent pas avoir été boudées par les amateurs surtout pas les premières. En 1796 par contre la paysannerie est écartée au profit des spéculateurs, au moins au premier degré car il est vraisemblable que ceux-ci ont rapidement revendu.

Le scandale réside avant tout dans les avantages retirés de la dépréciation de l'assignat. Pour un achat de 1791, un quart a été réglé en numéraire et le surplus en assignats les années suivantes. Or je rappelle qu'en 1792 la perte était de 10 % environ, 50 % en 1793, 70 % en 1794, et que l'assignat ne valait pratiquement plus rien en 1795. On peut arguer qu'en 1796 les prix obtenus furent supérieurs aux mises à prix pour tenir compte de cette dépréciation mais si ces ventes mal organisées ont permis un temps de pallier à un déficit galopant, elles n'ont pu sauver les finances de l'état né de la Révolution. Celle-ci dans son élan enthousiaste a cassé d'un coup l'appareil fiscal vétuste et inégalitaire de l'Ancien Régime sans le remplacer par un système cohérent ; en 1791 les recettes de l'Etat étaient par exemple de l'ordre de 249 millions de livres pour 833 de dépenses.

Marion a calculé qu'en 1791 et 1792 les acquéreurs avaient payé entre le quart et la moitié de la valeur des enchères et bien moins en 1796.

Le facteur bénéfique est l'échec à la constitution des biens de main morte ; il n'est pas sain, en effet, de laisser des biens importants aux mains des collectivités, quelles qu'elles soient, trop longtemps. Au fur et à mesure que le temps s'écoule leur gestion devient lointaine et difficile, leur possession n'apporte plus de puissance, le phénomène était sensible à la veille de 1789 pour les grands ordres religieux et maints biens, les plus gros essentiellement, correspondaient à des rentes de situations abusives, les dotations des grands évêchés principalement.

Comme durant toutes les grandes périodes de mutation, au nom des principes défendables, on a brisé d'un coup ce qui aurait inéluctablement sur le long terme évolué, sans recréer rapidement un nouvel ordre, au prix de dégâts considérables dont les séquelles ont longtemps pesé. A cet égard il faudra attendre l'Empire et on peut observer que l'Angleterre par exemple a évolué sans heurts et sans révolution durant la même période.

Le bilan économique de la Révolution est lourd et la vente des biens nationaux dans ce petit territoire n'en est qu'une mince illustration.

Francisque FERRET

